

L'ÉTÉ SERA CHAUD...

DANS LE SUD HAUT-MARNAIS

Vivre Ici



LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

Éditorial

Porter la pagination de 12 à 16 pour ce troisième numéro de Vivre Ici c'est vouloir porter témoignage que la période estivale est pour nos villages, synonyme de regain d'activités et de renaissance saisonnière.

En ces mois d'été, nos villages vont connaître une animation particulière, les résidences secondaires vont s'ouvrir, des touristes de plus en plus nombreux vont découvrir nos forêts, nos rivières, nos lacs, notre patrimoine historique et architectural. Sachons les accueillir ; soyons conscients de nos richesses et, ensemble, apprenons à les promouvoir. A quelques kilomètres d'un carrefour autoroutier européen, le tourisme est un atout économique qu'il nous faut apprendre à maîtriser rapidement.

Mais l'été, c'est aussi l'occasion pour les associations locales de prouver leur dynamisme. De Villars-Santenoge à Heuilley-le-Grand, de St-Ciergues à Chatoillenot, les rues de nos villages vont être sillonnées par des milliers de visiteurs en cet été 1988. Aidons-les à retrouver le sens de la fête, la vraie, celle de la convivialité et du Renouveau.

Mais ne soyons pas dupes : trop souvent la saison estivale n'est qu'une embellie. Alors, si nous voulons continuer à Vivre Ici, attachons-nous, ensemble, à élargir la parenthèse d'un bel été.

LA MONTAGNE

SOMMAIRE

D'UN VILLAGE À L'AUTRE Villars-Santenoge	p. 2
L'ÉVÈNEMENT Stage multisports 88	p. 3
ENTREPRENDRE EN MILIEU RURAL L'ADECAPLAN	p. 4
À LA RECHERCHE DE NOS RACINES Histoires d'eaux et autres...	p. 5
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS Tennis-club d'Aprey	p. 6
TOURISME-NATURE Sentier botanique dans les gorges de la Vingeanne	

PAGES 7-8-9-10-11 réalisées par les écoles du secteur et composées par les élèves d'Heuilley-Cotton, Heuilley-le-Grand et Rivières-le-Bois

La Vingeanne pas à pas <i>Ecoles d'Aprey et Baissey</i>	p. 7
Le coin des artistes <i>Ecoles de Saint-Loup/Aujon, Auberive, Heuilley-Cotton, maternelle de Vaux/Aubigny</i>	p. 8
Cent ans déjà ! <i>Ecole de Saint-Ciergues</i>	p. 9
Les pompiers à l'école <i>Ecoles de Vaux-sous-Aubigny</i>	p. 10
Première expérience théâtrale <i>Ecole de Villars-Santenoge</i>	p. 11
C'est la fête ! <i>Ecoles d'Heuilley-Cotton, Heuilley-le-Grand et Rivières-le-Bois</i>	
Jeux <i>Ecoles de Verzeilles-le-Bas, Chassigny, Vaux/Aubigny, et le collège de Prauthoy</i>	p. 12

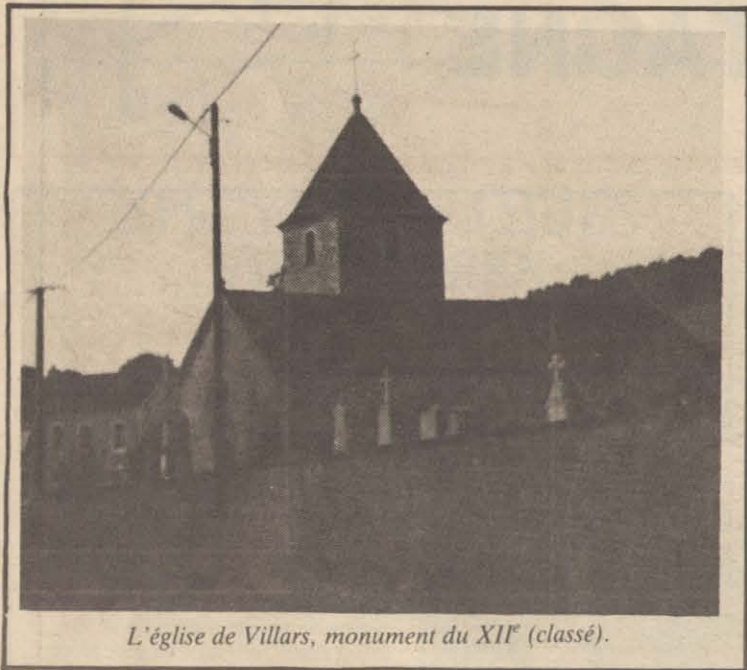
SPORTS Du vent dans les voiles ! Du vent dans les jambes !	p. 13
Les fêtes de l'été	pp. 14-15
Annonces associatives	p. 16



Le comité de rédaction-enfant (les CE2-CM d'Heuilley-Cotton, Heuilley-le-Grand et Rivières-le-Bois) présente les maquettes qu'il a réalisées pour le 3^e numéro de « Vivre Ici ».

VILLARS - SANTENOGE

La commune de Villars-Santenoge est née du « mariage » de deux villages distants d'à peine deux kilomètres : Villars-Montroyer et Santenoge situés dans la vallée de l'Ource.



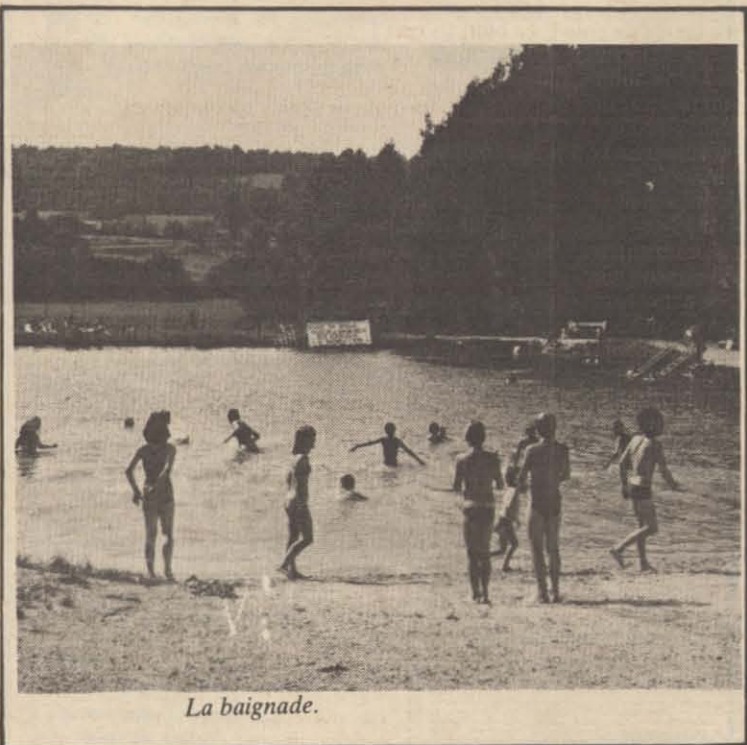
L'église de Villars, monument du XII^e (classé).

Vivre à Villars-Santenoge

Nous avons la chance d'avoir gardé notre **épicerie** : deux camions sur la route, le stock ouvert chaque soir l'été et trois fois par semaine l'hiver, c'est un peu d'animation dans les rues. Jean et Danièle Chalmandrier vous vendent tout ce que vous voulez.

Notre **restaurant**, « Au Bon Accueil », reçoit banquets, mariages, familles ou simple promeneur assoiffé.

Quant à l'**école**, elle compte trois classes dont une maternelle, une « vraie », comme en ville, pas très jolie de l'extérieur, mais confortable et agréable en dedans. Les enfants de cinq villages y viennent. Pas besoin de montre à Villars, le car scolaire rythme le temps : « Tiens, voilà le car, il est midi... Ah ! déjà 5 heures ».



La baignade.

La kermesse du 15 août

L'événement de l'année, c'est la kermesse du 15 août. Ce sera en 1988 la 28^e édition. Venez donc ce jour-là faire connaissance avec Villars-Santenoge : ils seront tous à l'étang de la Juchère, les Hauts-Marnais, les Côte-d'Oriens et les vacanciers des environs et de plus loin.

Les bénéfices de la fête sont affectés à l'aménagement de l'étang et de la baignade gratuite pour tous.

Village d'accueil

En 1980, la commune se présente au concours « Village d'accueil » et obtient le 1^{er} prix de sa catégorie. Son label lui fut renouvelé tous les deux ans depuis 1980.



Remise du panneau au maire de Villars-Santenoge.

Villars-Santenoge ou le tout électrique

Tous les bâtiments communaux ont maintenant le confort que procure la fée électricité : M. Clémencelle, notre maire, a équipé l'école d'abord, puis l'église et la mairie, d'un chauffage électrique.

« Juste après le village de Santenoge, gardé à son entrée par un christ assis au fond d'une niche de pierre grillagée, en posture d'Ecce Homo, j'ai côtoyé un ruisseau et longé un plan d'eau éblouissant dans la lumière du crépuscule... et juste au détour du chemin, j'ai découvert le petit hameau de Villars-Montroyer que m'avaient signalé deux bûcherons rencontrés le matin même dans la forêt d'Auberive.

Extrait de « Chemin faisant », de Jacques Lacarrière.

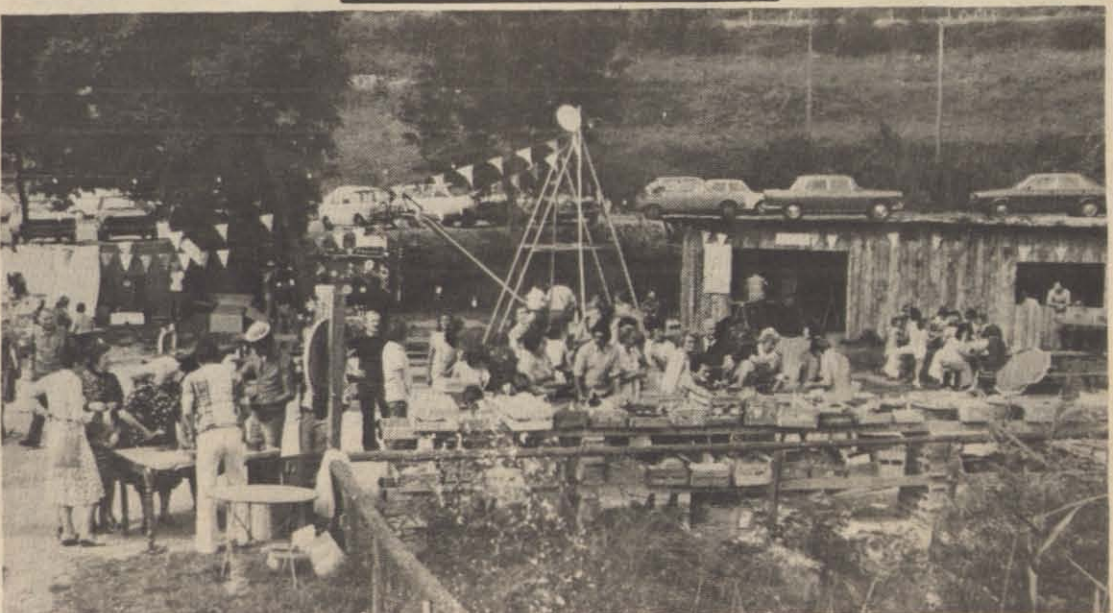


L'étang de la Juchère.

Le tourisme vert

De la verdure, de l'air pur, nous en avons à revendre : si seulement on pouvait mettre tout cela en conserve, nous en exporterions avec plaisir vers les grandes villes et le canton d'Auberive serait créateur d'emploi... mais soyons réalistes : il faut exploiter ce filon vert, attirer les citadins et donner aux habitants de la région des buts de promenade. C'est ce qu'a fait la commune en créant l'étang de la Juchère et quelques années plus tard une baignade que l'on aménage peu à peu avec la construction d'un bloc sanitaire et l'installation de jeux pour les enfants.

Ceux qui veulent séjourner à Villars pourront s'installer au Relais de la Vallée de l'Ource, gîte rural fort bien aménagé qui propose des promenades à cheval et un cours de tennis pour les sportifs.



STAGE MULTISPORTS 88

Ils descendent de la montagne à vélo

Ils descendent de la montagne en auto

Ils descendent de la montagne (bis)

Ils descendent de la montagne

à Longeau



Pose photo pour les sportifs de la Montagne.

Le stage vu par le président

Cette année, les responsables de la Montagne forts de leur expérience de la saison 87, avaient mis au point une organisation plus complète. Outre les partenaires habituels DDJS (Direction départementale de la Jeunesse et des Sports), commune de Longeau, ASJV Foot et Basket, ce stage s'est inscrit dans le cadre d'un plan de formation au BAFA de 6 jeunes stagiaires du secteur géographique de la Montagne sortant de Courcelles-sur-Aujon où l'UFCV au cours des vacances de Carnaval avait pris en charge leur formation théorique d'animateur.

Ce stage s'est inscrit tout à fait dans l'esprit des loisirs de proximité et d'aménagement du temps scolaire que l'Association La Montagne mène depuis plus de 2 ans dans le secteur du Sud-Ouest haut-marnais.



Ah ! si j'étais plus grand !



Alors, elle arrive cette balle !

Le stage vu par un mono

Mardi, 9 h, comme à mon habitude, je suis en retard. Ils sont déjà tous là : Titus, Barzi, Véro 1 et Véro 2, La Blanche, Luc, Jean-Yves, Nathalie, Maryline, Delphine, Christine, Ketchup, Francis (le chef) et même (exploit remarquable compte tenu de l'heure) Coluche...

Ça ne se passe pas trop mal pour une première journée, malgré le temps (pluie, pluie, pluie et repluie), il faut dire que les « petits monstres » sont tous très courageux (les « monos » aussi d'ailleurs).

Mercredi. Ouf, le temps s'est amélioré. Tennis, foot, basket et danse se déroulent enfin normalement, tout comme la « chasse au trésor » qui a été... dure, dure !!!

Judi, vendredi. Enfin celui que l'on attendait tous est arrivé, voilà le soleil...

Adieu anoraks, bonjour shorts et bronzette.

Les Noah et autres Platini vont enfin pouvoir nous montrer ce qu'ils savent faire sans risquer de se casser une jambe. Quant à la 2^e « chasse au trésor », elle est aussi dure que la 1^{re}, mais le trésor, lui, est encore plus... appétissant.

Samedi, la journée tant attendue pour nous (ouf !!) et tant redoutée pour eux est arrivée. Voici le temps de la prise de performances : celles-ci sont remarquables malgré la lourdeur des jambes.

Cette courte journée s'est terminée par un match de foot géant qui opposait « les monos » aux « petits monstres ».

Le match s'est terminé sur le score sans appel de 4 genoux erraflés à 0.

Vient ensuite le temps des récompenses et celui de l'élection du meilleur mono (élection où nous avons d'ailleurs tous terminés ex aequo).

À 13 h, tout était terminé, mais la super ambiance de la semaine était encore là ; quant à moi, je leur ai juré que je reviendrais l'année prochaine...

Papy, le mono des plus balèzes et le plus balèze des monos

Le stage vu par le directeur

Mardi

Les enfants, le personnel d'encadrement sont là dès neuf heures, de bonne humeur. Midi, grosse inquiétude, grosses gouttes d'eau... Pour un stage en plein air, ça s'annonce bien... Tant pis ! Un froid de canard, l'après-midi. Les enfants ne s'en font aucun souci... Le directeur s'en fait un peu, lui.

Mercredi

Un jour sans pluie, mais sans soleil aussi. C'est un peu mieux, merci...

Judi

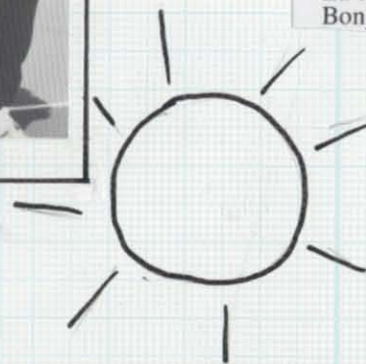
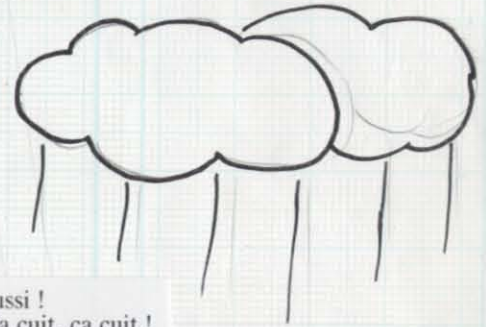
Le soleil sourit. Tout le monde avec lui...

Vendredi

La canicule et le bronzage, aussi ! Bonjour les coups de soleil, ça cuit, ça cuit !

Samedi

Le moment des prises de performances et des récompenses. Avec tout plein de merci. Aux enfants, merci. A l'encadrement, merci. Aux partenaires, merci. Mais si ! Mais si ! Le directeur aussi a reçu son merci...



Le stage vu par un enfant



Qui a dit que les filles ne jouaient pas au foot ?

Je suis allé au stage de Pâques. J'ai joué au tennis avec Véro, Barzy, Papy, j'ai dansé avec Ketchup et Delphine, j'ai fait du basket avec Nathalie, Maryline et Christine et du foot avec J.-Yves, Coluche, Jérôme, Luc et Blanche.

Tous les jours après le repas, nous regardions une vidéo que Véro mettait au magnétoscope. Le mercredi après-midi, nous avons fait une course au trésor, nous avons partagé le trésor, c'était un bon goûter. Le jeudi après-midi, j'ai fait de la gymnastique et le vendredi après-midi j'ai répété les épreuves pour le samedi matin.

C'était super génial, j'espère que l'année prochaine nous recommencerons avec tous les moniteurs, s'ils sont encore prêts à venir.

Nicolas

L'ADECAPLAN ou l'espoir d'un Renouveau

L'Association de Développement du Canton d'Auberive et du Plateau de Langres créée en assemblée générale constitutive le 23 mars rassemble d'ores et déjà 40 communes des cantons d'Auberive, Langres, Longeau et Prauthoy. Ces communes sont confrontées depuis plusieurs décennies à la dure réalité de la désertification sur cette zone appelée communément Montagne, appellation chère à ce journal.

L'ADECAPLAN est sans aucun doute la meilleure antidote au fatalisme et à la morosité dont a trop souvent été crédité ce secteur d'ailleurs baptisé

en « zone fragile ». La preuve en est, le suivi et le sérieux des travaux menés dans les commissions qui se sont réunies en un temps limité avec comme échéance l'assemblée générale du 20 juin. Elles ont été l'occasion d'une mobilisation importante des gens du pays d'Auberive bien décidés à prendre en main l'avenir de leur région avec l'aide des techniciens et représentants des Chambres consulaires.

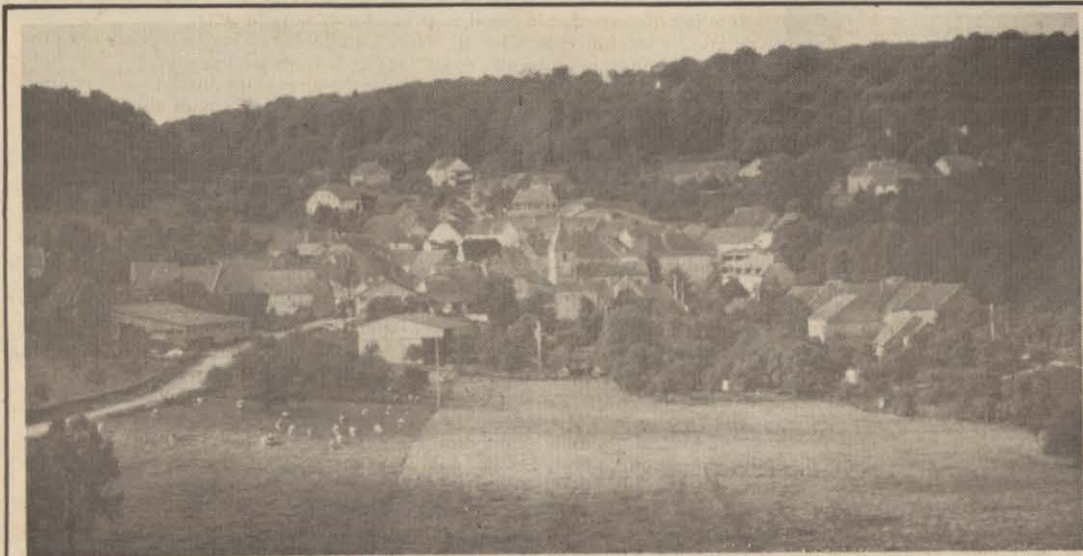
4 commissions ont ainsi été constituées : artisanat, commerce, qualité de la vie et agriculture.

Cette dernière, de loin la plus importante par le nombre des participants a dû se partager en 8 sous-commissions : élevage de gibier, agriculture biologique, déchiquetage du bois, déshydratation de la luzerne, extensification, installation, produits fermiers, trufficulture.

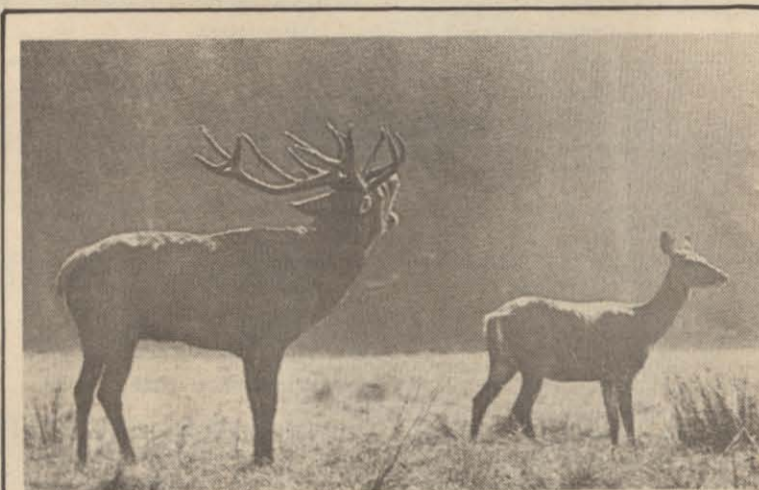
Reste maintenant après cette indispensable étape de discussion et de réflexion à dégager des actions prioritaires, à fixer un échéancier, à monter des dossiers et... à convaincre. Un nouveau cap à franchir pour l'ADECAPLAN, mais essentiel celui-là !



La trufficulture : une activité complémentaire mais porteuse d'un renom gastronomique pour le pays d'Auberive. En 1889, la Haute-Marne produisait 18 tonnes d'une excellente truffe de Bourgogne.



Des villages accueillants : un meilleur cadre de vie par l'embellissement, l'animation et la promotion de nos richesses, c'est un mieux vivre pour les habitants de nos villages et une chance pour le tourisme.



L'élevage du gibier : une diversification possible mais avec un réseau de commercialisation local (Dijon) et en jumelant cette production avec des parcours de chasse. Auberive : pays de forêt et de chasse oblige.

Les Imprimeries de Champagne

*sont à votre disposition
pour tous travaux d'impression
noir et couleur*

14, rue du Patronage Laïque - 52000 CHAUMONT - Tél. : 25.32.19.88

Zone industrielle Les Franchises - 52200 LANGRES - Tél. : 25.87.08.34

Histoires d'eau et autres

La Provence n'a pas l'exclusivité des histoires de puits, sources, fontaines... Sur la Montagne, les habitants de Chalancey ont vécu, et vivent leurs histoires d'eau, et autres qui y sont liées.

Une seule source sur le plateau, c'est elle et la situation stratégique de ce promontoire entre Tille et Venelle qui ont logiquement incité les hommes à s'établir.

1809 : « Ce jourd'hui neuf juillet, devant le conseil municipal de la commune de Chalancey, est comparu M. Jean-François Bichet de Chalancey, baron, lequel a dit :

« Dans les fossés du château, existe une fontaine qui prend sa source, que de toute ancienneté les cy devants Seigneurs ont joui à titre de propriétaires de ladite fontaine ; que cependant ses prédécesseurs pour l'utilité de la commune, consentirent par tolérance, que cette fontaine servit aux habitants, et à cet effet la firent sortir des fossés du château où la commune pratiquait un lavoir pour son usage.

Les prédécesseurs qui étaient propriétaires d'un moulin dit le Moulinot, situé en cette commune, se réservèrent le droit de conserver les eaux de la fontaine pour tourner ledit moulin, cependant encore, par suite des bonnes dispositions qu'ils avaient pour les habitants, ils firent pratiquer dans une partie de leurs jardins potagers (et à l'angle du chemin des auges) un gué pour l'usage du bétail, les eaux passaient ensuite par le verger et allaient faire mouvoir le moulinot...

La commune voulant contester aux cy devants Seigneurs la propriété des eaux, commença en 1788 à chercher à s'approprier les boues du gué...

Depuis quelques années, les murs du gué ayant été négligés, ainsi que les réparations des canaux qui conduisaient les eaux de la fontaine dans le potager, il en résulte que ces eaux par suite d'infiltration, ont totalement détruit les murs du gué et se font fait un cours sur le chemin de Chalancey à Esnoms, qu'elles l'ont tellement dégradé qu'il est impraticable aujourd'hui.

Les abreuvoirs placés près du gué ne recevant leurs eaux que lorsqu'elles ont servi aux lessives, il en résulte que le bétail court des dangers en buvant l'eau savonneuse...

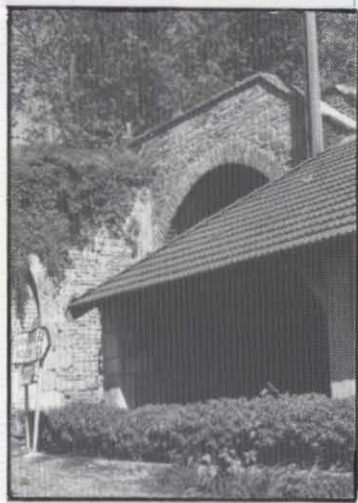
Le comparant propose aux habitants de la commune :

— **De diviser les eaux de la fontaine de manière qu'une partie servit à alimenter le lavoir sous les voûtes de la terrasse, et l'autre les abreuvoirs, que lui-même recevrait comme par le passé l'eau du lavoir.**

— **De restreindre ses droits à un filet d'eau pure égal à un volume d'un pouce-cube, lequel sera pris dans les auges.**

— **De faire construire à ses frais les canaux, à la charge néanmoins par la commune de faire faire les charois de matériaux nécessaires.**

— **Les eaux du gué ayant dégradé la route, et celle-ci n'ayant que douze pieds de largeur sur une longueur de 12 à 13 toises, l'accès du village étant**



presque impossible aux voitures, le comparant propose également d'élargir ce chemin et de lui donner en cette partie vingt pieds de largeur. A cet effet, le comparant offre de concéder gratuitement à la commune la largeur de terrain à prendre à la charge pour les habitants de débiter le terrain à l'exception de la terre végétale et de conduire à leur place ceux des matériaux nécessaires à la reconstruction de cette partie du mur du comparant, le tout aux frais de la commune et à la charge de par ladite commune de jeter deux ponts en bois et à ses frais, l'un au midi, de la terrasse de sa maison à ses terres de la Cras, l'autre au nord de la même terrasse à son jardin potager. »



Le château de Chalancey.

Les propositions du Sieur Bichet sont mises en délibérations.

M. le Maire dit :

« Que de toute ancienneté les cy devants Seigneurs se sont prétendus propriétaires de la fontaine, que cependant la commune a toujours joui des dites eaux tant dans les lavoirs placés sous les murs de la terrasse que dans le gué.

Que l'eau des lavoirs après avoir servi et alimentant les abreuvoirs est insalubre tant à cause du savon qu'à cause du mélange des ordures qui s'y trouvent (de manière que le bétail ne peut en user sans danger).

Que depuis longtemps il avait été mis, en délibération de proposer aux propriétaires du château de diviser les eaux de la fontaine à sa source.

Qu'il est d'autant plus important de faire opérer cette division.

Que la fontaine est la seule source du village (et que pour abreuver le bétail, les habitants sont obligés d'aller au loin).

Que loin que cette opération puisse nuire, elle procure un avantage évident.

Que la demande d'un filet d'eau de la part du Sieur Bichet ne peut pas porter préjudice à la commune.

Qu'à l'égard du chemin, il est urgent de le réparer.

Que le peu de largeur de ce chemin est une entrave au passage des voitures, qu'il est même déjà arrivé des accidents par la rencontre de deux voitures à cet endroit.

Que l'intérêt de tous les habitants est de faire élargir ce chemin.

Que l'offre généreuse du Sieur Bichet de donner gratuitement à la commune le terrain nécessaire ne peut qu'être que très bien accueillie.

Que les frais sont d'une valeur bien au-dessous de l'avantage que la commune retirera.

A l'égard des deux ponts de communication, qu'ils ne peuvent en aucune manière nuire à la commune, qu'il suffit qu'ils soient solidement construits et placés à une hauteur nécessaire à la circulation des voitures. »

Sur ces motifs, le conseil municipal délibère et ajoute que les propositions de M. Bichet ne peuvent que mériter la reconnaissance des habitants, que la commune retirera un avantage centuple de ses frais, que la construction des deux ponts au frais et sur la propriété du comparant ne privera en rien les habitants de l'usage de la rue.

Il est arrêté qu'il y a lieu d'accepter les propositions de M. Bichet.



Les ponts de Chalancey.

6 mai 1812 : « Vu le procès-verbal d'enquête.

Considérant qu'aucune des propositions, offres et obligations de M. de Chalancey, agréées par le conseil municipal, ne présente le plus léger inconvénient pour la commune, qu'elles lui sont au contraire toutes très avantageuses... est d'avis qu'il y a lieu d'approuver la délibération du conseil municipal de Chalancey (en date du 9 juillet 1809).

En 1813 : Les ponts reliant l'un la terrasse au potager, l'autre la terrasse aux terres de la Cras sont réalisés en pierres !

En 1841 : Le conseil municipal est appelé à délibérer, le comte d'Esclaibes ne respecterait pas les dispositions du « Traité des eaux de 1809 ».

Le château n'a plus droit qu'à un orifice horizontal de 1 pouce carré pour prendre l'eau nécessaire au potager.

En 1872 : Et pour la somme de 4 946 F et 4 centimes, la commune réalise un nouveau lavoir avec auge en amont du gué.

De 1872 à 1940 : Les habitants rivalisent lors de l'adjudication des boues de la fontaine et de se disputer le trop plein d'eau s'écoulant le long de la route d'Esnoms vers la Venelle.

A partir de 1940 l'eau de la fontaine ne suffit plus à l'alimentation du village et de la fromagerie qui s'y est installée. De plus, les abords des auges et du gué sont un bourbier nauséabond, dangereux pour la circulation, défiant l'hygiène publique.

1960 : L'adduction d'eau à partir d'une source sur la commune de Villemoron est réalisée : lavoir et auges sont fermés.

En 1970 : Le ministère de la Culture débute l'étude de la protection au titre des Sites du Château de Chalancey.

En 1980 : Le pont sud, plusieurs fois heurté par des véhicules, menace ruine. Une constatation de péril est rédigée par un expert ; le maire signe un arrêté de péril imminent.

Dans le même temps, il alerte le ministère de la Culture et de la Communication.

En 1981 : Les ponts, qui ne peuvent être supprimés d'après les engagements « enthousiastes » de 1809 et l'instance de classement, sont restaurés.

En 1982 : Le château, le mur d'enceinte et les deux ponts sont inscrits Monuments Historiques.

En 1987 : La commune permet à l'Association foncière d'utiliser la part d'eau de la fontaine dont elle dispose pour l'alimentation du bétail dans les pâtures.

A suivre... ces histoires d'eau
Depuis quelques années, nous avons des eaux usées en plus !

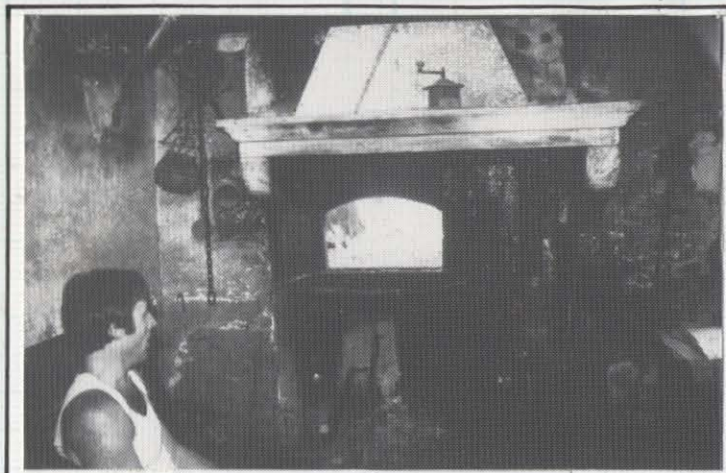
Tennis Club d'Aprey

Aprey, juin 1983 : les premiers tombereaux de pierres arrivent sur le terrain communal. Ça y est, le coup d'envoi est donné !

Sous l'impulsion d'un homme, une vingtaine de paires de bras vont entrer en action pour faire surgir, sur le rebord du plateau de Langres, en bordure de forêts... un court de tennis.

Réalisé en terre battue, le terrain sera inauguré le 1^{er} mai 1984.

Dans un souci d'animation et de complémentarité avec les sociétés existant dans la commune, le Tennis-Club d'Aprey (association déclarée à



Les pizzas seront bientôt enfournées !

la sous-préfecture de Langres le 24.9.83) organise alors la formation de ses futurs espoirs, ouvre ses portes aux enfants des écoles de Baissey et d'Aprey, instaure sa soirée « pizza ».

Quelques moments importants

1984 : 1^{er} tournoi interne. Soirée « pizza ».

1985 : soirée « pizza ».

1986 : 1^{ers} cours destinés aux enfants. 2^e tournoi interne.

Tournoi inter-clubs avec Villegusien. 3^e soirée « pizza ».

1987 : construction d'un court en béton poreux. 2^e tournoi inter-clubs avec Villegusien. Baptême du court « Jean Didier » et finales du tournoi. Leçons pour enfants et adultes. 1^{er} tournoi inter-clubs avec Villegusien et Dommarrien. 4^e soirée « pizza ».

1988 : participation au tournoi UFOLEP. 2^e tournoi inter-clubs avec Villegusien et Dommarrien.



Hiver 1983/1984 : pics et brouettes.



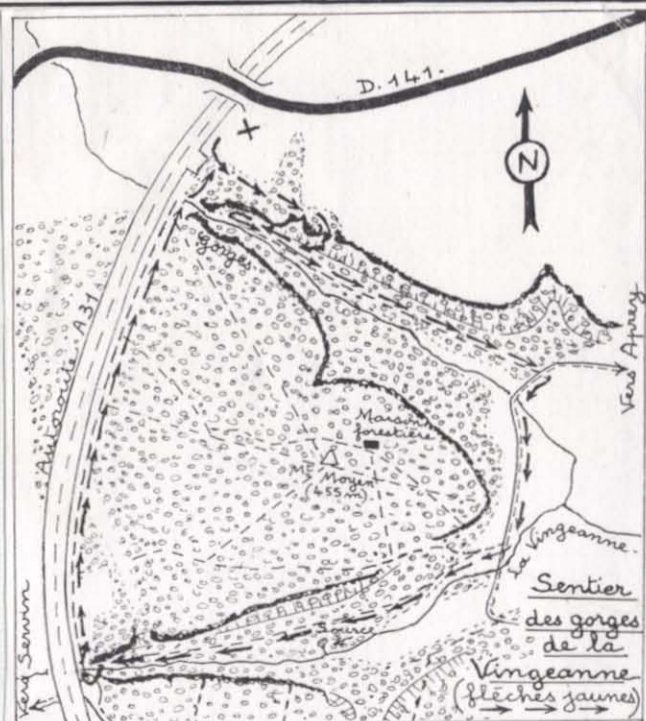
Roulez !... pour un nouveau revêtement !



1^{er} tournoi interne, 15 juillet 1984.

TOURISME-NATURE

Mettre en valeur le patrimoine naturel historique et architectural



• LÉGENDE -
- surfaces boisées : [diagonal lines]
- prés, cultures : [horizontal lines]
- rebord de plateau : [dotted pattern]
- falaises : [wavy lines]
- ruisseaux : [wavy lines with arrows]
- routes forestières : [dashed lines]
- chemins, sentiers : [dotted lines]
- routes : [solid lines]
- parking : X

• DURÉE DU PARCOURS : 2 heures.

L'édition par l'association « La Montagne » du guide des sentiers botaniques et touristiques de la Haute-Vingeanne, manifeste sa volonté de diffuser un travail de référence scientifique mené avec des écoliers des villages environnants de ce site exceptionnel, sous la responsabilité de M. Antoine.

Cette brochure qui laisse naturellement une large place à la botanique prend également en compte l'aspect littéraire avec la légende de M. Jean Robinet et l'aspect historique avec la présentation de la faïencerie, industrie de renom du village d'Aprey.

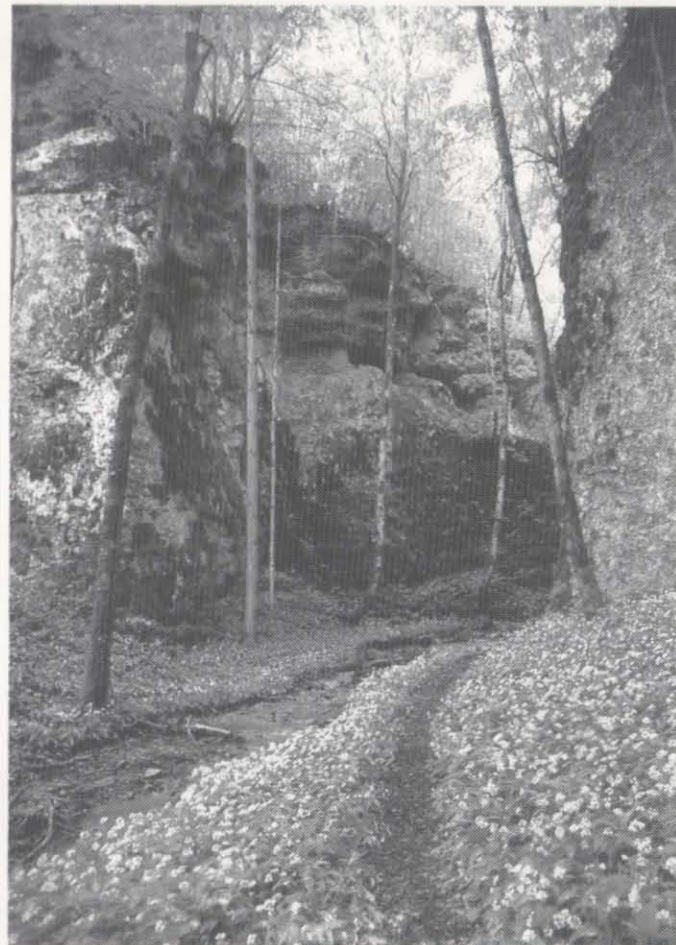
L'édition de ce guide est l'expression affirmée d'une coopération fructueuse entre tous les partenaires locaux (administrations, syndicats intercommunaux, communes et associations) pour la reconnaissance et la mise en valeur d'une région.

Le sentier des gorges, balisé par des flèches jaunes, doit permettre une découverte organisée et donc respectueuse de cet unique « Canyon » haut-marnais ». Sa création a été inspirée par une démarche pédagogique : apprendre à découvrir, apprendre à respecter, c'est œuvrer pour la protection de la Nature.

D'autres richesses naturelles, historiques et archéologiques du Sud-Ouest haut-marnais sont à promouvoir.

Sans doute, comme les réflexions menées au sein des assemblées de l'ADECAPLAN et du Contrat de Pays d'accueil nous y incitent, faut-il mettre en place des circuits de découverte de notre région en portant un effort particulier sur la signalisation et le balisage de ces richesses.

GUIDE DES SENTIERS BOTANIQUE ET TOURISTIQUES DE LA HAUTE VINGEANNE (52).



Édité par l'Association « La Montagne »

Si vous voulez vous intéresser à ce joli site, il suffit d'acheter le guide des sentiers botaniques et touristiques de la Haute-Vingeanne édité par l'Association « La Montagne ». Vous y trouverez un plan de la situation, des cartes de relief, des dessins de plantes, la formation des gorges, des clés de détermination d'arbres... Les guides sont en vente chez les instituteurs d'Aprey et Baissey, chez Mme Forster à Aprey, et chez M. et Mme Baulny, ferme de Servin, à l'Office du Tourisme de Langres et à la librairie Mongin à Langres.

Alors, munissez-vous de ce livret et laissez-vous guider !

Les gorges de la Vingeanne Pas à pas...

Mettez en place ces noms d'arbres

peupliers marronnier tilleuls frêne ormes
hêtre sapin pommier saules poirier

Afin de mieux faire connaître à tous ces gorges situées sur la commune d'Aprey, à deux kilomètres du village, les élèves d'Aprey, Leuchey, Aujeurres, Villiers-les-Aprey et Baissey ont travaillé en se regroupant pour réaliser des sentiers botaniques, c'est-à-dire des chemins le long desquels on reconnaît des plantes à l'aide d'un guide.

Vedettes à R.P.L.

Au cours des regroupements, pendant que les C.M. créaient le sentier botanique, les S.E., C.P., C.E.1 préparaient un enregistrement sur la légende de la Vingeanne. Il fallait s'appliquer pour bien articuler !
La radio R.P.L. avait réservé une petite place pour passer la bande enregistrée. Les élèves sont attendus ! Un animateur montre l'émetteur et la régie.
Les enfants s'installent autour de Patrick qui présente les deux écoles. Il les interroge chacun

La Vingeanne
Ici vent - Jeanne
Au pied d'un arbre fleuri
Une source jaillit
C'est la Vingeanne
Dans le creux de mes mains,
Je bois
L'eau limpide et fraîche
Au milieu du bois.

La Vingeanne coule, descend, s'évapore, zigzague, tourne, virevolte

ICI VINT-JEANNE

Rencontre une digue:
GROSSIT

Continue sa route romantique
Avec la Laïne fait la foire
Dans la Méditerranée se noie.

Page réalisée par les écoles d'Aprey et de Baissey

En automne, nous avons parcouru les bois autour des sources de la Vingeanne. Notre premier travail a été de faire la cueillette de feuilles d'arbres pour apprendre à les connaître.

En hiver, nous sommes restés à l'école pour peindre en jaune et en rouge les flèches que M. Antoine avait découpées dans du bois, ou bien pour confectionner des étiquettes numérotées correspondant aux noms des arbres et des plantes que nous allions trouver le long des sentiers de la Vingeanne.

Au printemps, nous avons suivi le tracé de deux circuits :
— le plus long, fléché en jaune, indique le sentier des gorges ;
— l'autre, fléché en rouge, le sentier des marais.
Près de la cascade qui descend dans les gorges, on remarque un rocher très haut et élancé nommé « la quille ».
Quand les premières plantes ont poussé, à leur pied, on a enfoncé un piquet numéroté. On a réalisé le même travail avec les arbres, avec l'aide bien précieuse de M. Antoine, instituteur en retraite, et membre du Comité scientifique de l'U.R.C.A.N.E.
C'est ainsi qu'on a appris que l'ail des ours, l'arum tacheté, la mercuriale, les scilles et bien d'autres encore fleurissaient dans les sous-bois de la Vingeanne.
Pour ne pas détruire la nature, on ne devait pas cueillir de fleurs dont certaines espèces sont rares.

PROTEGEONS LA NATURE !

Coupe géologique dans la région des gorges

Calcaires gris jaune, très durs, avec broussailles, pins, genévriers.

Source.

Marnes avec marais, cultures sur rendzine.

Calcaires coralliens avec prés, chênaie, charmaie sur sol brun calcique.

« Quille »

Gorges avec érablière et frênaie.

Source.

Marne avec prairie fraîche sur sol compact.

LA LÉGENDE DE LA VINGEANNE

B.D. réalisée par les C.P.-C.E.

Il était une fois un château où vivaient Jeanne et son mari, un grand seigneur, ils vivaient bien ensemble.

Tous les dimanches, ils aimaient aller à la source. Là, ils s'asseyaient sur un banc.

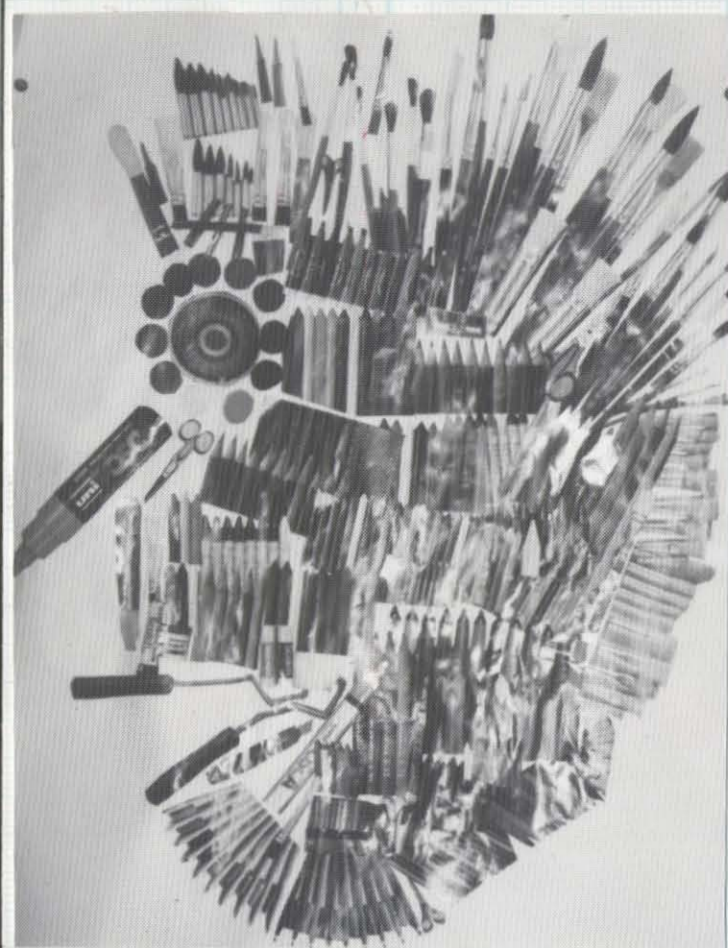
Un jour, le seigneur apprit que les barbares attaquaient le tombeau du Christ : il décida de partir en croisade.

Jeanne resta seule au château. Les femmes du village lui rendaient visite. Un jour, elle tomba malade et mourut.

Quand le seigneur revint de croisade et apprit que sa femme était morte, il fut très triste et malheureux.

Il retourna à la source et grava sur une pierre « là vint Jeanne » en souvenir de Jeanne et de leurs promenades.

Et c'est ainsi que la rivière a pris le nom de « La Vingeanne ».



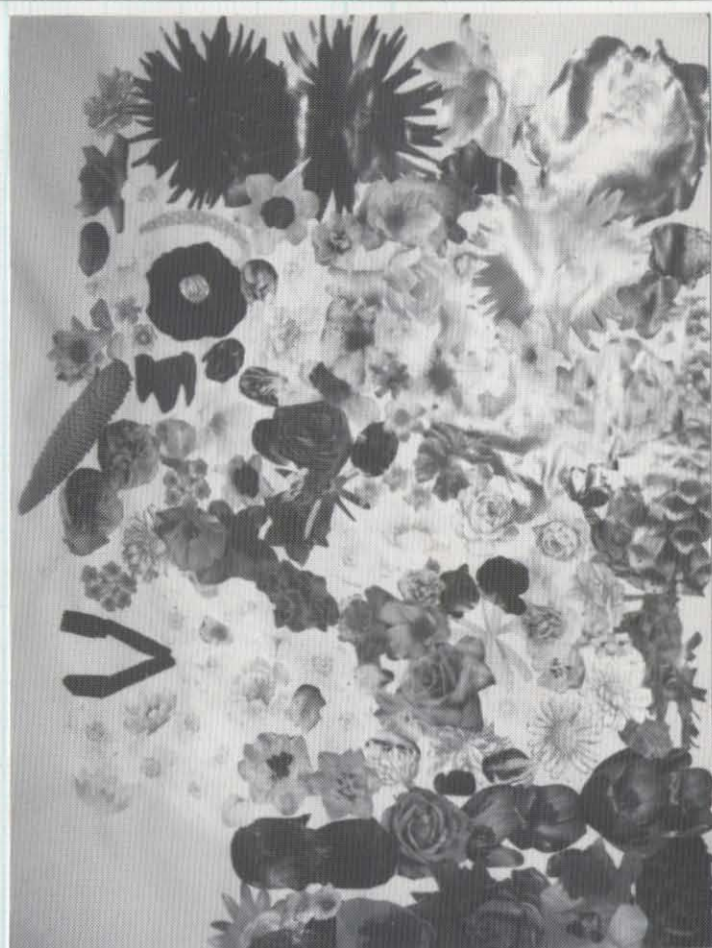
Portraits
à la manière
d'Arcimboldo

peintre italien
1527-1593

auteur de figures
composées
de fleurs et de fruits, de
coquillages, de poissons



par les C.M. école
de Saint-Loup-sur-
Aujon

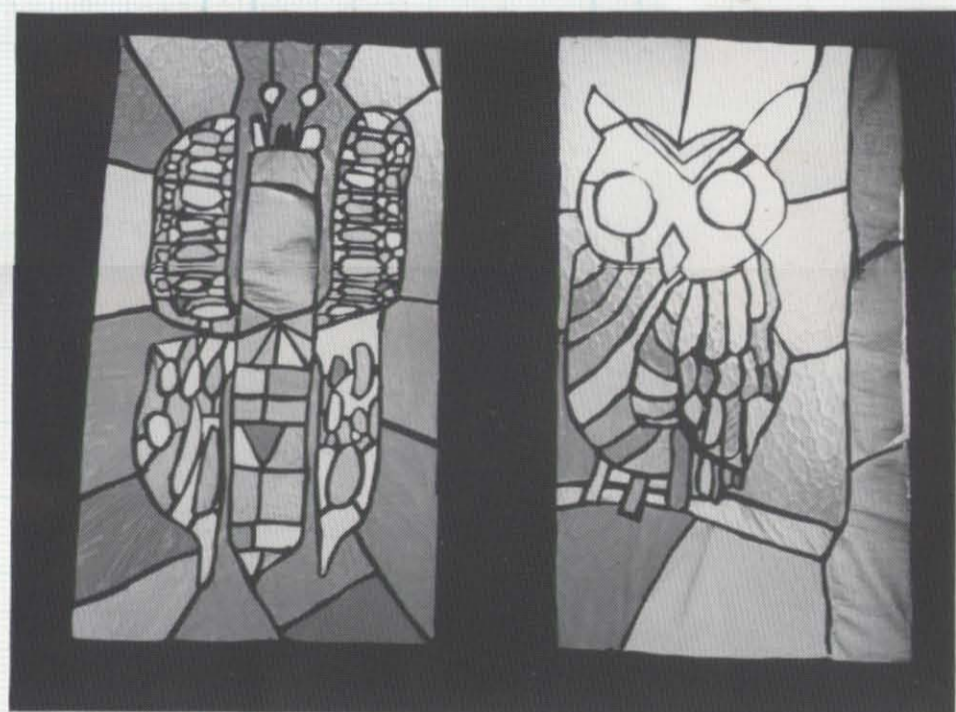


Poèmes écrits par les CE
Ecole d'Auberive

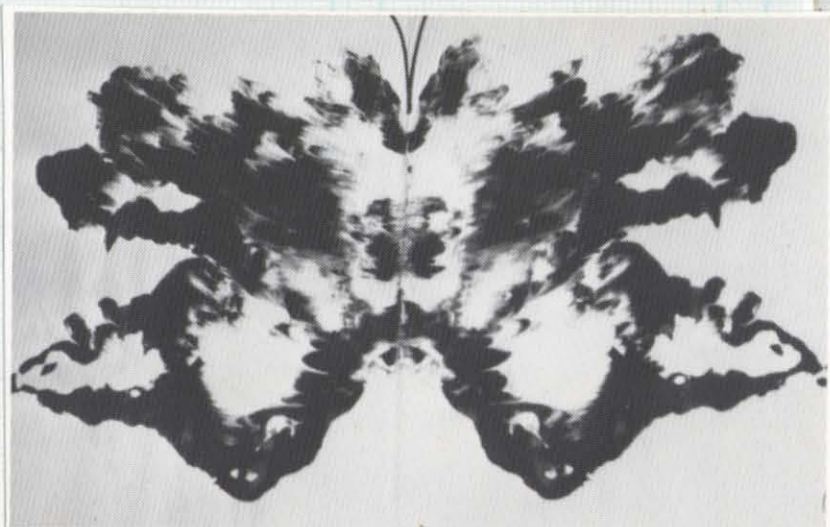
Grégory est mon ours.
Un ours en peluche.
Il est tout doux.
Le soir je lui fais un bisou.
L'après-midi il se couche.
A l'aube je l'appelle : « Nounours ! ».
Un autre ours est à moi.
Mais il est petit.
Et il s'appelle Riri.

Olivier est un chat.
Roux et noir.
Il est sage.
Adore se laver.
N'aime pas chasser.
Et ne vole pas de lait.

Maligne mais gentille.
Agréable petite fille.
Rire pas possible.
Intelligente et câline.
Et qui n'a peur de rien.
Lit souvent le soir.
Atrape les papillons.
Une tulipe à la main.
Ramasse les feuilles.
Et fait du calcul.



Vitraux sous le préau de l'école d'Heuilley-Cotton
réalisés par les CE 2-CM



Taches et pliages
petits de la maternelle de Vaux-sous-Aubigny



— Jeux de dominos —
bobines, clous, crayons, boutons... sur enduit à l'eau
section enfantine - CP de Saint-Loup-sur-Aujon

CENT ANS DÉJÀ

C'est l'anniversaire du barrage de Saint - Ciergues

Pendant les regroupements Saint-Ciergues-Perrancey-Noidant-le-Rocheux, et dans nos classes, nous avons travaillé sur le centenaire de notre barrage et sur l'eau. Nous avons aussi préparé une exposition pour le jour de la fête.

N'oubliez pas les 16 et 17 juillet



Pendant la construction du barrage.

PAGE REALISEE
PAR L'ECOLE
DE SAINT-CIERGUES

Nous avons travaillé avec des documents appartenant aux archives de la mairie, à la valise de la FOL, à la valise de la montagne sur l'eau, ou prêtés par Alain Catherinet qui a écrit un livre sur la construction du barrage de la Mouche.



L'EAU MERS NUAGES TORRENTS LA LE LA
DES DES DES DE PLUIE GIVRE GLACE

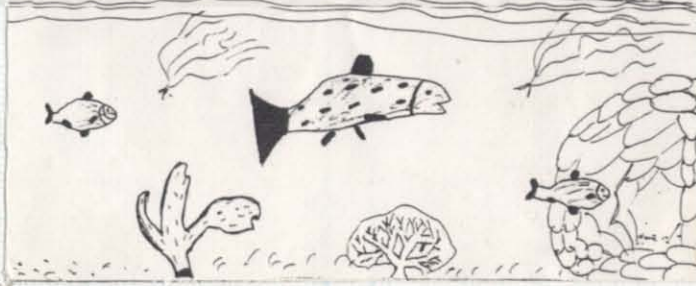
L'EAU QUI COULE L'EAU QUI COURT L'EAU QUI ON VERSE L'EAU QUI ON BOIT
C'EST MOI L'EAU

« Le jeu de l'oie de l'eau »

Nous avons inventé un jeu extraordinaire sur l'eau, il s'appelle : « Le jeu de l'oie de l'eau ». Devinez pourquoi nous l'avons appelé ainsi ? Je suppose que tout le monde a trouvé. Bien sûr, c'est un jeu de l'oie mais, avec des questions sur l'eau. Si vous voulez voir ce jeu, proposé par les élèves de Saint-Ciergues. Venez très nombreux au centenaire, il y sera ! Vous pourrez y jouer avec vos amis.

l'éponge marine // est-elle
une algue ?
un animal ?
un caillou ?

57



Nous avons écrit un conte

Il y a très très longtemps un garçon et une fille vivaient chacun sur une rive du Morgon. Nicolas, le fils du meunier, et Marie, la fille du fermier. Ils étaient très amis, ils pêchaient ensemble, ils partageaient leur repas mais un jour un événement bouleversa leur vie : la construction d'un barrage !

Que va-t-il se passer ? Que va devenir leur vallée ?
Si vous voulez connaître la suite de l'histoire, venez la lire à l'exposition du centenaire.

• SAVEZ-VOUS QUE ?

La Mouche a une contenance de 8 500 000 mètres cubes d'eau.

• SAVEZ-VOUS QUE ?

En 1876 il y avait 329 habitants à Saint-Ciergues. En 1886 il y en avait 752. La population a doublé pendant la construction du barrage.

• SAVEZ-VOUS QUE ?

Un charretier gagnait 30 centimes de l'heure. Un terrassier 38 centimes.

• SAVEZ-VOUS QUE ?

La construction du barrage a duré 9 ans.

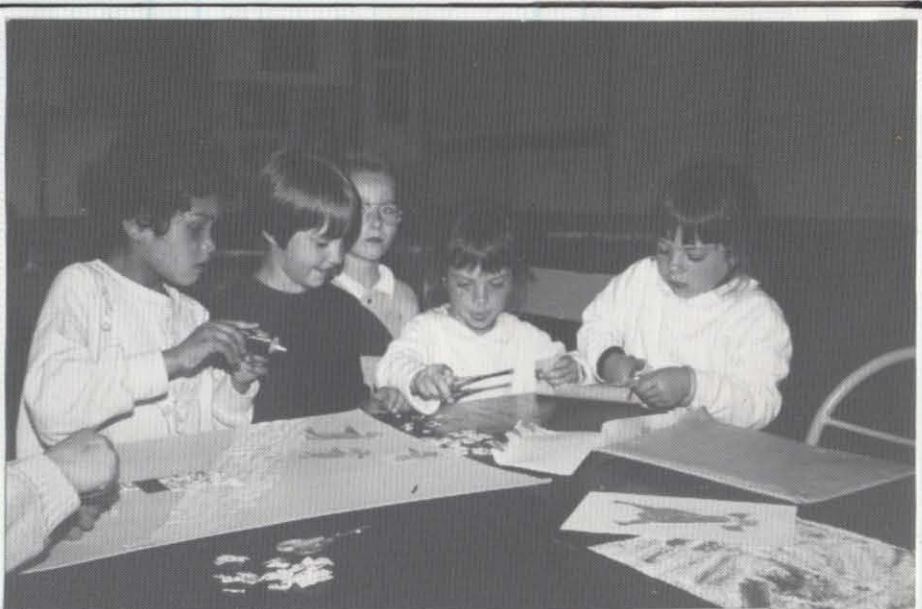
• SAVEZ-VOUS QUE ?

La digue de la Mouche est pratiquement la seule à être construite entièrement en maçonnerie.

Oooooooooooooooooooooooooooooo
Oooooooooooooooooooooooooooooo
Oooooooooooooooooooooooooooooo
Oooooooooooooooooooooooooooooo
Oooooooooooooooooooooooooooooo
Oooooooooooooooooooooooooooooo

Que d'eau !

Francis



Les enfants de Saint-Ciergues, Perrancey, Noidant-le-Rocheux, ment A.G.R.E.R.

LES POMPIERS A L'ÉCOLE...

Samedi 23 avril 1988, l'institutrice siffle la fin de la récréation. On entre dans les classes, on continue nos mathématiques... Tout à coup, deux coups de sirène retentissent... Un pompier arrive en courant et nous dit :

— Au feu ! Au feu ! Il y a le feu à l'école, évacuez la classe, sans courir, sans paniquer.

Nous nous tenons la main, deux par deux, nous sortons de la classe...

Nous filons jusqu'à la place des Marronniers. Toutes les autres classes, guidées par leurs maîtresses, viennent nous rejoindre. Ils sont inquiets, ils croient à l'incendie : ils ne savent pas que c'est une manœuvre. Mais ils sont vite rassurés par leurs maîtresses et les pompiers qui leur donnent des explications.

Frédéric Aubel
Stéphane Hecky
Rani Ghorzi



L'évacuation par la fenêtre : un élève se cramponne aux épaules d'un pompier courageux... Beaucoup d'enfants auraient aimé être à sa place !



Camion des pompiers de Vaux, datant de 1940.

Équipement du camion des pompiers de Vaux-sous-Aubigny

(c'est un camion ancien : 1940).

- 1) Deux grandes échelles dépliantes : une en bois, une en aluminium, posées sur la galerie.
- 2) Deux gros rouleaux à l'arrière et plusieurs tuyaux enroulés sur le garde-boue.
- 3) Deux extincteurs posés sur le siège avant.
- 4) Des cordes enroulées rangées sur le banc.

- 5) Sur une barre en fer au-dessus du camion pendent des casques.
- 6) Deux bouteilles d'oxygène avec les masques placés dans une caisse.
- 7) Plusieurs lances en métal superposées dans une autre caisse.

Yohann Rondot
Christophe Wiujacki
Frédéric Pernot



Les pompiers en action.



Le sapeur-pompier dans son uniforme de protection

Pascal Pereira.

La préparation de la manœuvre

Les pompiers sont sur la place des Marronniers. Ils sont en tenue de manœuvre, une casquette rouge, une combinaison en toile noire, des rangers ou des bottes. Ils ont apporté la grande échelle, une corde, la motopompe, leurs casques, des masques, des bouteilles à oxygène et d'air comprimé.

Quelle différence entre l'oxygène et l'air comprimé ?

Le premier sert à la réanimation des asphyxiés, le deuxième aide les pompiers à pénétrer dans une pièce où il y a beaucoup de fumée et des gaz toxiques.

Mohammed, Cédric, Pascal

Les pompiers approchent la motopompe (pompe entraînée par un moteur) de la rivière : le Badin. Un pompier tire le tendeur et la met en marche. Il fait quelques essais. Deux autres pompiers fixent une extrémité d'un tuyau à la motopompe et plongent l'autre bout dans l'eau. Trois autres hommes déroulent les tuyaux sur la place, fixent les lances et raccordent à la motopompe.

C'est prêt à fonctionner.

Vanessa Bontemps
Mathieu Moreau, Cédric Cadet
Freddy Curie

L'actrice principale : l'eau

Les pompiers nous font écarter afin d'avoir un grand espace disponible. Ils jettent devant eux les tuyaux enroulés (ça ressemble à de gros rouleaux de réglisse), ceux-ci se déploient comme de gigantesques serpents.

Chaque pompier saisit une lance, se campe bien d'aplomb sur ses deux pieds, dresse le tuyau vers la rivière... L'eau arrive, gonfle le tuyau (c'est amusant de le voir grossir rapidement) et jaillit avec force... Le pompier se cramponne, il faut tenir solidement. Avec la puissance des jets, ils atteignent le sommet des sapins, faisant tomber les pommes de pin. Ce jet très puissant, est utilisé pour pénétrer dans un appartement en flammes, il peut casser les carreaux.

Les pompiers transforment ce jet en écran-brouillard utilisé comme protection contre la chaleur, afin de s'approcher plus près du foyer d'incendie.

Comme la diffusion de l'eau est très vaste, nous nous reculons pour ne pas être tout mouillés.

Angélique Poppe
Patricia Nicolas



Tous les acteurs et actrices de la manœuvre !

QUELLE BELLE PHOTO !

Les enfants de la maternelle mouraient d'envie de monter sur le camion rouge : le capitaine des pompiers leur donne la permission d'y grimper. Ils sont heureux, comblés... Mais les élèves des autres cours les jalouent... L'autorisation est donnée d'y aller aussi. C'est un éclat de joie et une belle bousculade : chacun veut avoir sa place. On se tire, on se pousse... Enfin ça y est ! Tous ceux qui n'ont pas trouvé de place s'installent devant avec les pompiers et les maîtresses.

Page réalisée
par l'école de Vaux-sous-Aubigny

Première expérience

théâtrale...

Ecole de Villars-Santenoge

Le 1^{er} avril dernier, les élèves du CE2, CM1, CM2 de Villars-Montroyer ont présenté à leurs camarades le conte de « La Belle au Bois Dormant » sous forme d'une pièce de théâtre dont ils avaient créé les décors. Voici quelques-unes de leurs réflexions :



La pose pour les comédiens de Villars...



« La Belle au Bois Dormant » mis en scène.

Gulden (princesse) : J'aime bien la pièce, nous avons fait les décors, appris les rôles et une fois en scène, tout s'est bien passé.

Anne (fée) : Jouer une pièce pour moi, c'était difficile et amusant. J'ai eu le trac avant d'entrer, j'ai eu peur qu'on se moque de moi, mais ça s'est bien passé.

Philippe (prince) : J'ai aimé la pièce que nous avons composée avec notre maîtresse. Chacun aimait son rôle. Moi, j'avais le trac car je devais embrasser la princesse !

Christelle (reine) : Au début j'avais un peu peur devant les « petits » mais ils nous ont applaudis et nous étions fiers de nous.

Nicolas (médecin) : J'ai fait rire les « petits », j'étais content.

Raphaël (écuyer) : J'ai beaucoup aimé la scène des médecins, c'était drôle et très joli avec nos décors.

Merci aux parents qui ont prêté ou confectionné costumes et accessoires.

Une seconde représentation aura lieu au mois de juin, à l'intention des familles.

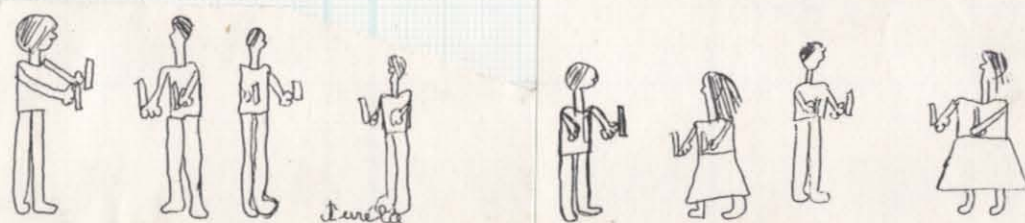
C'est la fête !!!

Le dernier samedi de juin, les élèves d'Heuilley-le-Grand, de Rivières-le-Bois et d'Heuilley-Cotton vont présenter un spectacle qu'ils ont préparé lors des journées de regroupement.

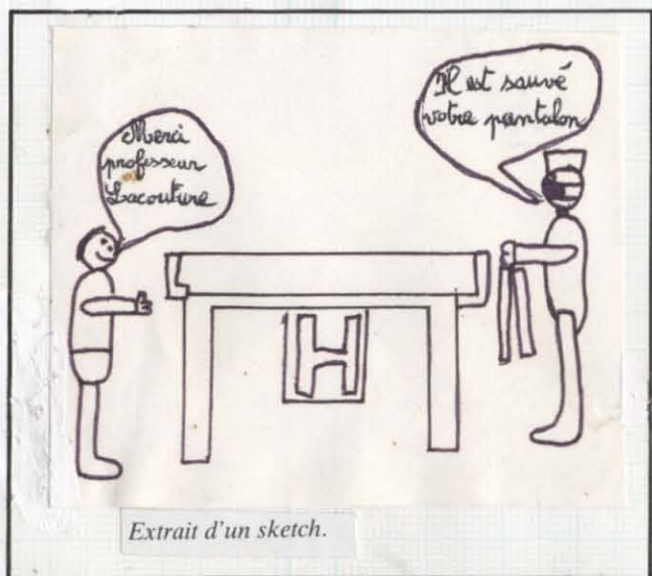
Nous avons chanté ensemble, les canards d'Heuilley-Cotton, Rivière et Heuilley-le-Grand se sont battus : ce n'est pas facile de chanter en groupe quand on est si nombreux !

Nous avons appris des danses : faire le même geste tous en même temps... Quand on voit les danseuses à la télé, ça paraît simple, mais quand on le fait soi-même, ce n'est pas évident. On a déjà du mal devant nos camarades, qu'est-ce que ce sera devant les parents...

On ne passera pas demain à la télé...



La danse des bâtons, vue par Aurélie.



Extrait d'un sketch.



« Les primitifs » dansés par les SE-CP-CE1 d'Heuilley-Cotton.

Les CE₂-CM d'Heuilley-Cotton, Heuilley-le-Grand et Rivières-le-Bois.

MOTS BARRÉS

Virginie - Ecole de Chassigny

C	A	L	E	N	D	R	I	E	R
A	B	U	S	E	R	A	E	A	E
L	A	I	T	U	E	I	R	C	G
C	N	S	E	N	S	E	P	E	N
U	D	A	R	I	S	A	N	T	E
L	O	N	I	D	E	I	S	A	I
E	N	T	E	G	R	I	S	L	A
T	N	E	U	T	I	L	E	C	C
T	I	A	R	E	I	O	P	Q	R
E	S	P	I	O	N	N	A	G	E

- Espionnage
- Sauge
- Santé
- Calendrier
- Dresser
- Tiare
- Raie
- Abuser
- Ester
- Laitue
- Rieur
- Règne
- Rare
- Utile
- Calcul
- Luisante
- Sens
- Nage
- Nid
- Acre
- Gris

L'objet insolite...

Présenté par Loïc Morel - Ecole de Versailles-le-Bas



Peigne pour tailler la pierre

SENS FIGURÉ - SENS PROPRE

A l'aide des dessins ci-dessous
retrouve des expressions usuelles.
Connais-tu leur signification ?

A Vincent Raillard

G Patricia Neuville

B Vanessa

H Frédéric Pernot

C Freddy Curie

F Frédéric Pernot

D Nicolas de Saint Germain

E Vanessa Bontemps

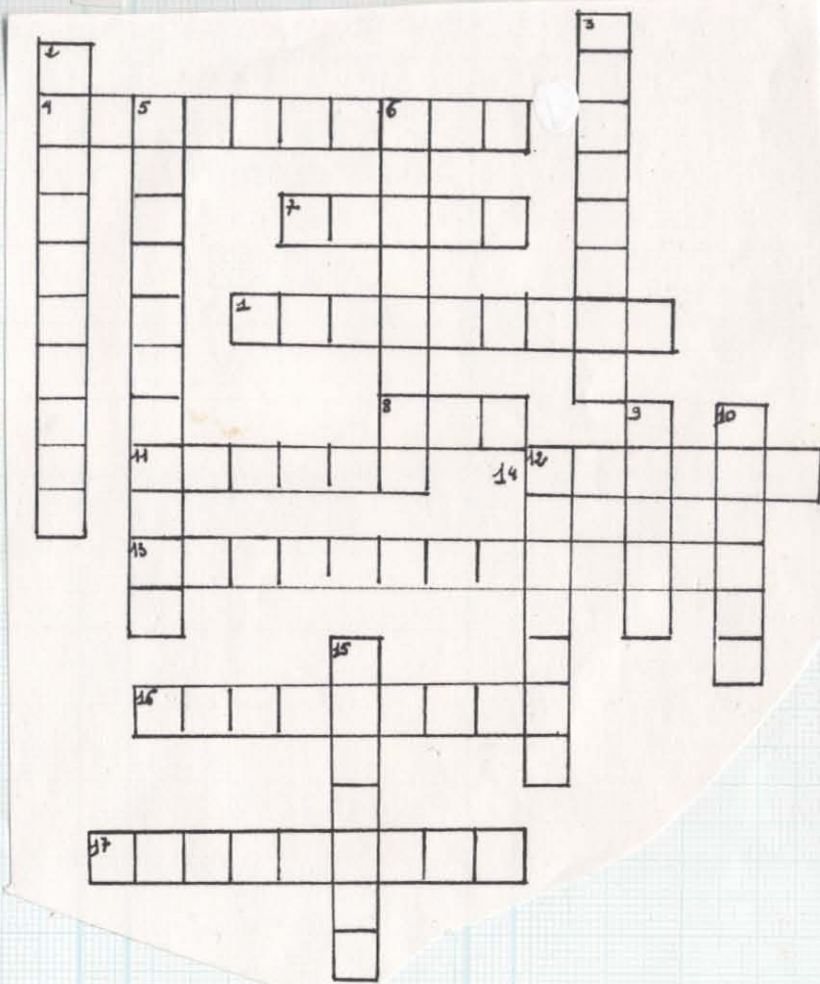
Solutions

- A - Avoir la langue trop longue (parler à tort et à travers).
- B - Prendre ses jambes à son cou (partir à toute vitesse).
- C - Etre dans la lune (rêver).
- D - Avoir les cheveux en bataille (être ébouriffé).
- E - Clouer le bec (interrompre quelqu'un, le réduire au silence).
- F - Avoir la langue bien pendue (être bavard).
- G - Avoir les yeux plus gros que le ventre (avoir une envie plus grande que le besoin).
- H - Bouche cousue (garder un secret).

Ecole de Vaux-sous-Aubigny

Le journal

Jeu réalisé par
les CPPN de Mme Philippon,
collège de Prauthoy



Définitions :

1. Journal qui paraît tous les jours.
2. Le livreur les fait.
3. Elles sont toujours petites même si elles sont longues.
4. Lieu où l'on « tire » le journal.
5. Il illustre le journal de ses photos.
6. Le rotativiste la fait tourner.
7. La pluie et le beau temps.
8. Une rubrique : la ... dans les quartiers.
9. On en utilise 140 kg par jour pour imprimer le journal.
10. On parle toujours de sa liberté.
11. Il paie son journal à la fin de l'année.
12. Nom familial du journal.
13. Ils paraissent une fois par semaine.
14. Le claviste tape son texte dessus.
15. Endroit où l'on achète les journaux.
16. Sans elle, le journal ne peut vivre.
17. Elles composent le journal ; le sport en est une.

DU VENT DANS LES VOILES !

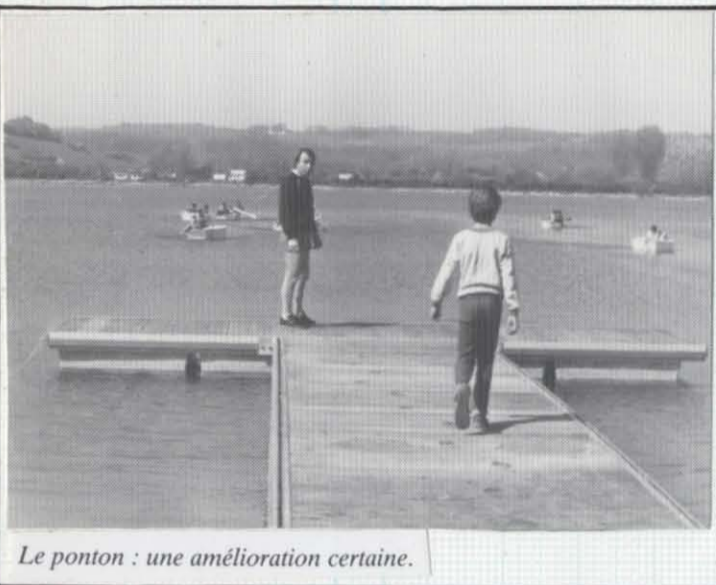


L'Optimist : 2,30 m x 1,13 m. Surface de voile : 3,30 m².

« Les paris sont ouverts... ».



« Tiens bon la barre et tiens bon le vent ».



Le ponton : une amélioration certaine.

Le stage initiation à la voile a donc débuté le 18 avril, avec la participation des écoles de Verzeilles, Chassigny, Cusey, Auberive, Prauthoy, Longeau, Vaux, Heuilley-Cotton, Heuilley-le-Grand, Aprey et Baissey.

136 élèves vont découvrir en 10 séances hebdomadaires une embarcation à voile conçue pour les enfants : l'Optimist.

Ce cycle se terminera le jeudi 30 juin 1988 par des régates.

Véronique Beaupère, stagiaire SIVP à « La Montagne », et Jean-François Bromberger, instituteur encadrent cette session.

Cette activité, née il y a 3 ans, dans un projet d'aménagement du temps scolaire (ATS), déposé auprès des services départementaux de Jeunesse et Sports a pu se développer grâce au concours du Club de Voile de La Vingeanne et de la commune de Villegusien-le-Lac dans des structures existantes.

Cette année, les conditions d'accueil sont améliorées : douche, électricité, ponton.

Au cours de la dernière assemblée générale, le syndicat des 4 Lacs a reconnu une vocation d'initiation à la voile au réservoir de La Vingeanne.

Un projet d'agrandissement de la base figure dans les dossiers du contrat de pays d'accueil de Langres.

Consciente de son rôle d'animation culturelle et de loisirs sportifs, l'association « La Montagne » accueille un groupe d'enfants de Villegusien-le-Lac chaque mercredi, dans le cadre des contrats bleus.

Cet été, en juillet et en août, elle proposera aux scolaires des cantons d'Auberive, de Longeau et de Prauthoy, deux stages multisports à dominance voile.

Texte et photos : J.F. Bromberger, V. Beaupère.

DU VENT DANS LES JAMBES !

CROSS INTER CLASSES DU COLLÈGE DE PRAUTHOY

Cette année encore, le cross du collège, organisé par les enseignants d'E.P.S., aidés de leurs collègues, a remporté un vif succès.

A l'issue de cette manifestation un classement individuel selon les catégories d'âges et un classement inter-classes ont été effectués.

En présence de tous les élèves, le principal du collège, M. Thomas, a remis les récompenses aux meilleurs classés. Le premier de chaque catégorie recevait une coupe, les 2^e, 3^e, 4^e une médaille. La médaille classe a été récompensée par une coupe offerte par le Crédit Agricole de Prauthoy.



Après l'effort, la « pose » pour les 4 premiers de chaque catégorie.



Grande effervescence à la Communauté Guy Debeyre à Perrancey :

130 élèves face aux sports

A l'occasion des journées sportives départementales des 16 et 17 mai dernier, la Communauté Guy Debeyre recevait un groupe d'élèves des sections d'éducation spécialisée des collèges de : La Rochotte et Louise-Michel à Chaumont, Wassy, Bourbonne-les-Bains, Nogent, Les Franchises et Diderot à Langres, Joinville et Anne-Frank de St-Dizier.

Un encadrement composé d'animateurs d'éducation physique, de responsables du service départemental et Jeunesse et Sports, d'instituteurs et d'éducateurs spécialisés, permettait aux jeunes de participer à différentes activités :

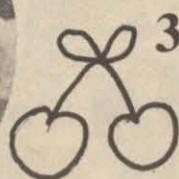
- spéléologie et escalade,
- canoë sur le Lac de la Mouche à St-Ciergues,
- voile sur La Liez,
- course d'orientation,
- cyclotourisme à travers la région,
- sports collectifs.

L'ÉTÉ SERA CHAUD... DANS



Orcevaux

25-26 juin



3^e fête
des cerises

Samedi 25 juin 1988 : soirée
dansante avec les Martin's.

Dimanche 26 juin (1988) :

12 h : repas froid.

A partir de 14 h :

— Concours de pétanque en doublette (licence obligatoire).

— Animation de rue : jonglage, acrobatie avec LP3 de Reims.

— Cercle hippique de Melville : carrousel, jeux, défilé, promenades à poney.

— Démonstration de tir à l'arc et gymnastique sportive avec les jeunes de Langres.

— Promenades d'antan avec les habitants du village et fanfare comique.

— Musiques d'ici et d'ailleurs.

— Jeux et dégustation de cerises.

— Tiercé des oies.

— Présence du champion de France 87 de moto 500 cm³ (Rachel Nicotte) à partir de 19 h.

— Possibilité de repas.

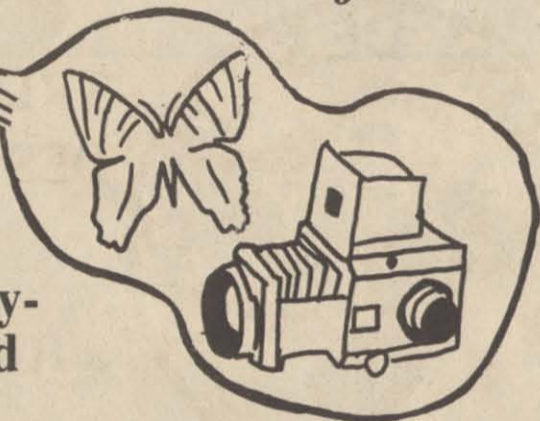
— Bal gratuit en soirée et spectacle avec les Martin's.

4^e fête

2-3 juillet

des violons
d'Ingres

à Heuilley-
le-Grand



L'idée de cette fête est née en 1984 sous l'impulsion du Club des Loisirs. Elle consistait à permettre à ceux qui ont des passions, des « hobbies », de les faire connaître en exposant le fruit de leurs travaux réalisés pendant des moments de détente.

Ce fut un succès. Depuis, chaque année, on recommence début juillet cette fête.

Cette année, les réjouissances commenceront dès le samedi soir avec un bal animé par le son du soleil et un concert gratuit d'accordéon donné en plein air par un groupe d'accordéonistes de Chalindrey, de 21 h à 23 h.

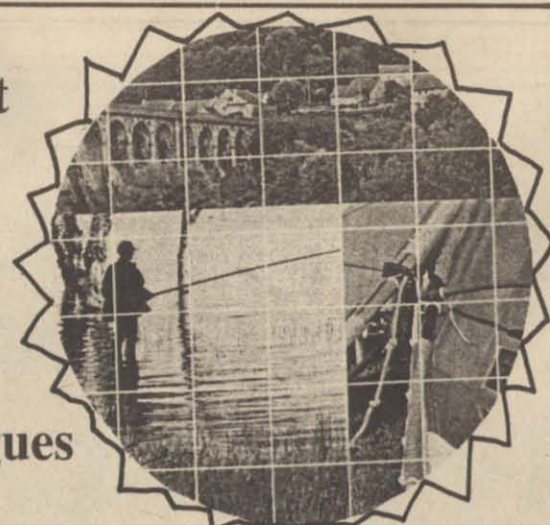
Le dimanche sera réservé aux exposants et à l'animation « non stop », décentralisée dans plusieurs parties du village.

• Les exposants seront nombreux et les thèmes toujours aussi variés (photos, cartes postales, peinture sur soie, sur toile, minéralogie, etc.).

• L'animation mettra en présence musiciens, sportifs et activités diverses : le groupe de danse des enfants de Chauffourt, l'Accordéon Sud Haut-Marnais, les gymnastes des Jeunes de Langres, le Judo-Club de La Vingeanne, les Amis de l'Accordéon chaumontais avec des majorettes, le « Got's group » de Chalindrey, le club Danse du Centre socioculturel de Chalindrey, une démonstration de fabrication de cordes à l'ancienne... Tout cela se déroulera dans la gaieté et la bonne humeur. Venez donc nombreux découvrir notre village et passer une agréable journée !

16-17 juillet

Centenaire
de la digue
de
Saint-Ciergues



A l'occasion du Centenaire de la construction de la digue de Saint-Ciergues, une association dynamique, qui regroupe les six villages de la vallée de la Mouche et plusieurs associations locales et régionales, a été créée en 1987.

Elle a pour but de fêter dignement cet événement exceptionnel autant qu'unique par une grande fête sur le pourtour de la digue.

Plusieurs réunions d'informations avec projection de nombreuses photos originales du chantier ont eu lieu de janvier à mars dans tous les villages de la vallée.

D'autres soirées pour préparer cette fête réunissent beaucoup de bras, entre autres, toutes les « couturières » qui coupent et cousent les costumes de théâtre.

Le programme de ces festivités est aujourd'hui bien élaboré :

Samedi matin : ouverture de la fête par un triathlon promotion.

Dimanche matin : un vaste concours de pêche.

Samedi et dimanche après-midi : on pourra assister à des joutes nautiques, démonstrations de canoë-kayak, planches à voile, sauts de plongeurs d'hélicoptère, danses folkloriques et participer à des baptêmes de l'air en ballon captif, un concours d'OFNI (objets flottants non identifiés).

Des stands divers d'exposants en rapport avec le thème de l'eau, des artisans locaux ou régionaux seront également présents sur la fête.

Une grande messe sera célébrée le dimanche matin par Monseigneur l'Evêque de Langres, en plein-air et à proximité des ouvrages.

Pour cloûter les deux soirées, en nocturne, un grand spectacle théâtral son et lumière utilisant un podium sur l'eau et produit par la Compagnie Michel Humbert sera proposé au public, suivi le samedi soir seulement d'un grand bal populaire animé par Jo Dona de France-Inter.



Alain Catherinet de St-Ciergues, qui a fait de longues et minutieuses recherches sur l'histoire mouvementée de ce barrage, a consigné le tout dans un ouvrage de plus de 300 pages, lequel sera édité à l'occasion de la fête du Centenaire de la digue.

Plus que l'histoire technique de ce monument unique, c'est tout l'impact d'un chantier et d'une digue sur la vie sociale et les mœurs des villages concernés qu'on y trouvera, plus particulièrement encore dans la commune de St-Ciergues, qui a subi plus que toute autre le poids du progrès en marche.

L'ouvrage sera dédié sur la fête.

Cohons

Foire à tout
Foire
à l'escargot

9 et 10 juillet



Deux grands bals gratuits ouvriront les festivités le samedi soir : un bal disco et l'autre musette.

La journée du dimanche commencera à 10 h. Des parkings de grande capacité permettront à chacun de stationner son véhicule aux entrées du village.

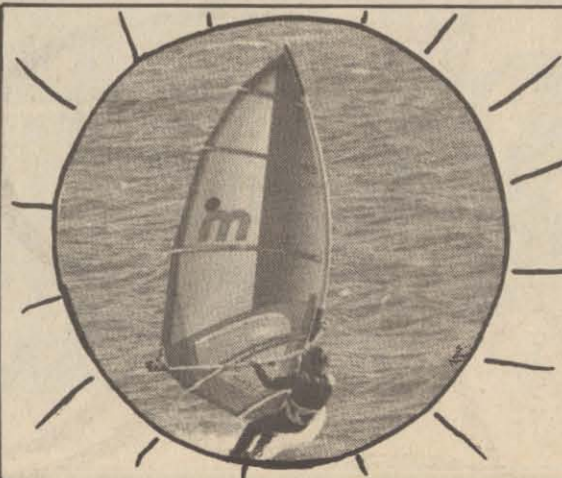
A 11 h apéritif Ricard. A midi dégustation d'escargots.

A 14 h animation permanente dans les rues du village, avec de nombreux jeux et de nombreux lots.

De 15 h jusque 2 h du matin, 2 grands bals gratuits : un disco avec les playmats de Coricocoboy, l'autre traditionnel avec l'accordéoniste Bernard Dauba.

La dégustation d'escargots sera permanente pendant les 2 jours.

Dimanche à 23 h, grand feu d'artifice gratuit avec embrasement de la forêt.



30-31 juillet

fête
du Lac
à
Villegusien

LE SUD HAUT-MARNAIS !!!

Villars-Santenoge

Etang de La Juchère

15 août

GRANDE KERMESE ANNUELLE

Nombreux stands

Manèges pour enfants

Tir

Buffet-buvette

Quilles hommes et dames

Bal



course de buggys
et motos
sur prairies

28 août

à St-Loup-sur-Aujon

Organisée par l'Association socioculturelle et sportive de St-Loup. Pour tous renseignements et inscriptions : s'adresser à Mongeot Michel, Courcelles-sur-Aujon, 52210 Arc en Barrois. Tél. 25.84.40.92.

CHATOILLENOT

les 27

et 28 août

IX^e FÊTE

ARTISANALE



Sous l'impulsion des habitants du petit village de Chatoillenot, l'organisation de la fête artisanale a commencé depuis quelque temps, pour vous faire vivre encore cette année un merveilleux week-end. En effet, l'association « La Castellinoise » regroupant la majeure partie des habitants, renouvelle ses efforts pour mettre au point cette 9^e fête artisanale qui se déroulera les 27 et 28 août prochain.

Cette 9^e édition transformera une fois de plus le village.

C'est dans la rue du « Cul-de-Sac » — rue choisie parmi les cinq composant le village — que vous pourrez retrouver tout un programme de qualité.

Les responsables de l'association ont réussi à créer l'événement dans la commune et aux alentours. La fête est ainsi devenue l'œuvre de tous. C'est vrai, elle est un événement. Outre les attractions proposées la veille (jeu de quilles et bal) le moment fort du week-end sera assurément le dimanche :

— le matin, messe célébrée en l'église du village et à laquelle participera la Batterie-Fanfare « La Sans-Peur » de Dôle, un apéritif concert et un repas suivront. Les choses sérieuses et spectaculaires commenceront en début d'après-midi avec l'animation de la rue du Cul-de-Sac et des granges par les vieux métiers en démonstration.

Granges et chambres à four seront soigneusement nettoyées et décorées afin d'accueillir le vannier, le peintre sur soie, le naturaliste, le chocolatier, l'horticulteur... bon nombre d'artisans qui se feront un plaisir de montrer leur savoir-faire et la qualité de leur travail.

Dès 14 h 30, dans le village, traversera le gigantesque défilé composé des majorettes « les Demoiselles de Rochefort », de la Batterie-Fanfare de Dôle, du groupe folklorique de Lure « Les correvrots », et des saltimbanques... que l'on verra se produire sur le podium tout au long de l'après-midi.

Outre le spectacle, s'ajoutera une exposition concernant la vigne visible à l'ancienne école de Chatoillenot. De nombreuses autres attractions-jeux, loteries, promenade en calèche, jeu de quilles doté de nombreux lots... — compléteront la visite des granges et le spectacle.

Notons enfin la présence de Jean Robinet, président de l'Association des écrivains paysans.

A signaler que l'entrée de la fête est gratuite et qu'un grand bal pour tous clôturera cette manifestation. Bien sûr toute la journée, vous trouverez sur place de quoi vous restaurer et vous désaltérer.



TRIATHLON
DES LINGONS

28 août

à HEUILLEY
-COTTON

et LE PAILLY

Le triathlon des Lingons est un sport qui se déroule en trois épreuves et dans deux sites : Heuilley-Cotton pour la natation et Le Pailly pour la course à pied.

* 1,500 km de natation.
40 km de vélo.

10 km de course à pied
pour les Nationaux
(personnes ayant une licence).

* 0,500 km de natation.
20 km de vélo.

5 km de course à pied
pour les Promotions
(personnes non licenciées).

Organisation de grande qualité :

- 8^e place française sur 275 triathlons classés,
- 280 000 F de budget,
- 280 personnes sur l'organisation,
- 70 000 F de prix dont 8 000 F au premier,
- récompenses jusqu'au 30^e,
- coupes et diplômes sur la Promotion.

LES LINGONS servent également de support aux classements suivants :

- critérium national SNCF,
- challenge de l'Est (classement sur 3 épreuves),
- challenge Wolber (classement sur 10 épreuves françaises de grandes renommées).

3 raisons supplémentaires de venir courir LES LINGONS.

Comité d'Organisation
du triathlon
des Lingons - Tél. 25.88.12.87



Fête
du
Renouveau

à Auberive 3-4 septembre

La 12^e édition de cette fête se situera dans un autre cadre champêtre tout aussi attrayant, les samedi 3 et dimanche 4 septembre.

L'emplacement habituel est, en effet, occupé par un atelier Guéné dont la construction avance à un rythme accéléré.

C'est sans doute cela le Renouveau du chef-lieu du canton d'Auberive.

De ce fait, la fête maintenant traditionnelle se déroulera dans le même secteur mais principalement dans un terrain attenant au parc de l'Équipement.

A signaler au programme :

- le concours agricole avec de nombreux prix,
- l'animation permanente avec évolution de groupes inédits,
- rallye 4 x 4,
- jeux-stand.

Et pour terminer un grand bal.



Exposition Alain Lanoé Dessins

organisée par
l'Association
Marie Léger
du 24 juillet
au 7 août 1988
Salle de l'école
à
Poinson-les-Grancey
de 15 heures
à 18 heures

TOURNOI DE TENNIS INTER-CLUBS APREY - DOMMARIEN VILLEGUSIEN du 15 juin au 15 juillet 1988

Vacances d'été

L'association « La Montagne » propose, en collaboration avec la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, des séjours à l'intention des enfants de nos villages, à Villegusien-le-Lac.

Afin d'en limiter le coût et permettre plus de souplesse, ces séjours se feront sans hébergement de nuit, comme le stage multisports de Pâques, de Longeau.

— Les enfants seront conduits chaque jour par les parents ; ils prendront leur repas de midi tiré du sac au Foyer culturel de Villegusien.

— Deux séjours sont organisés cette année : 1 début juillet (du 4 au 9 inclus), 1 début août (du 1^{er} au 6 inclus). Ces stages s'adressent aux enfants nés en 79-78-77-76 garçons et filles.

— Les enfants pratiqueront en autres activités, la voile sur le lac de Villegusien en initiation ou en perfectionnement. L'enfant devra donc savoir nager 25 m.



— Chaque séjour pourra accueillir 36 enfants au maximum.

— La participation demandée aux familles (du lundi au samedi inclus) par séjour sera de 180 F par enfant.

— Ce camp sera dirigé par M. Bromberger, instituteur moniteur de voile, et encadré par 6 moniteurs en formation BAFA.

Si vous êtes intéressé par cette formule, demande de dossier d'inscription accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse, à Association « La Montagne », 52190 Aujeurres.

Où trouver « Vivre Ici »

Heuilley-le-Grand
— boulangerie Mur

Chassigny
— épicerie Bouter

Dardenay
— boulangerie Berthillon

Villegusien
— café du Lac
— épicerie Dupont
— Foyer Rural

Piépape
— boulangerie Perron

Prangey
— boulangerie C. Muller

Longeau
— épicerie François
— bureau de tabac Echelin
— à la Poste

Praslay
— boulangerie Y. Lallement

Vesvres-sous-Chalancéy
— crémérie Benoit

Villars-Santenoge
— épicerie Chalmandrier

Saint-Loup-sur-Aujon
— restaurant « Aux Rives de l'Aujon »

Et dans toutes les écoles du secteur de la Montagne.

Ainsi qu'à :

Langres
— F.J.T.
— Radio Pays de Langres
— Service animation hôtel de ville.
— Office de Tourisme.
— Librairie Mongin.

Vivre Ici

Le journal de la Montagne
(association)
AUJOURD'HUI 52190 PRAUTHOY

Directeur de Publication
GUY DURANTET
Secrétaire de Rédaction
JOCELYNE PAGANI

Abonnement annuel : 20 F
Le Numéro : 5 F

N° CPPAP : 70224

Imprimerie de Champagne
52000 Chaumont

Le 4^e numéro de Vivre Ici sortira début octobre

Dès maintenant, envoyez articles, photos, dessins, au :
Comité de Rédaction Enfants
Ecole primaire de Vaux-sous-Aubigny
52190 Prauthoy
ou pour les adultes, associations, au :
Comité de Rédaction
« Vivre Ici »
Association « La Montagne »
52190 Prauthoy

Vivre Ici...le cinéma

Vous vous souvenez certainement de cette campagne publicitaire qui a fait un tabac en son temps. Et pourtant, le cinéma se meurt, ou plutôt, l'exploitation en salle du cinéma se meurt. Signe des temps, signe des mœurs, les salles obscures ne font plus recette et sont supplantées, chez le grand public, par l'écran de télévision branché sur l'antenne hertzienne, le magnétoscope familial et, bientôt, le câble et le satellite. « Canal Plus, la chaîne du cinéma », encore un slogan qui a marqué le succès de cette télévision à péage qui a obtenu la diffusion des films 8 mois après leur sortie sur grand écran pour une période probatoire de 2 ans qui risque de devenir... une règle !

Questions. Quelles sont les émissions les plus enregistrées par les magnétoscopes domestiques ? Que diffusent les vidéo-clubs ? Que diffusera le satellite ? Quel est l'élément premier de la négociation du cahier des charges de la 5^e chaîne ?

Une seule réponse : le cinéma.

Le septième art s'est mué en une industrie au détriment certainement de la création et le système de rentabilisation n'y est pas étranger : il suffit d'attendre 8 mois pour avoir un film sur Canal Plus, 12 mois sur les autres chaînes télévisées et dans les vidéo-clubs... quand des dérogations ne sont pas accordées !

Au niveau de l'exploitation en salle, la polarisation de la fréquentation sur certains films se fait au détriment des autres. Tout le monde veut voir la même chose en même temps (un dixième des films distribués font, à eux seuls, plus de moitié des recettes). Résultat : en cinq semaines, la carrière d'un film est terminée et, lorsqu'on sait

pertinemment qu'un film n'existe pas s'il n'a pas fait au préalable une carrière dans une salle, on perçoit immédiatement le danger de l'uniformisation et de la standardisation des produits. Le film d'auteur est relégué à la création artisanale, la culture par le cinéma, est victime de la consommation, de la boulimie d'images.

« Ciné au Pays de Langres », l'écran mobile des petites communes rurales du Sud haut-marnais, a tenté, depuis 1983, de ramener les spectateurs dans les salles obscures. L'idée est simple : puisque les spectateurs ne vont plus au ciné, le ciné va vers les spectateurs ; la volonté culturelle étant d'apporter un plus aux activités des associations locales, de créer une dynamique conviviale autour du prétexte cinématographique et, enfin, de diffuser des films grand public (série Belmondo) mais aussi quelques œuvres cinématographiques (Danton, la Palombière, Rue case nègre, Carmen, etc.).

Quelques chiffres :

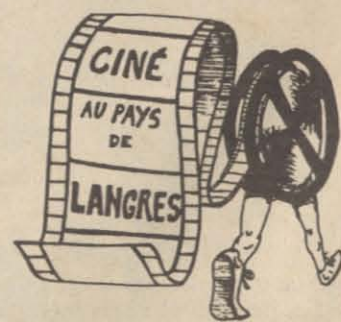
Saison 83 : 3 films, 11 pts de projection, 2 756 spectateurs.
Saison 84 : 4 films, 11 pts de projection, 4 715 spectateurs.
Saison 85 : 6 films, 11 pts de projection, 2 412 spectateurs.
Saison 86 : 4 films, 11 pts de projection, 1 481 spectateurs ; 2 films, 7 pts de projection, 978 spectateurs.
Saison 87 : 4 films, 7 pts de projection, 1 005 spectateurs.
Total : 26 films, 262 séances, 13 347 spectateurs, soit 513,34 spectateurs/film, soit 50,94 spectateurs/séance.

Des résultats très honorables dans le contexte ambiant, en sachant que les collectivités (Etat, département, région), bailleurs de fond pour l'achat du matériel de circuit, ont investi 6,74 F par spectateur sur 5 ans.

Au delà des chiffres, le résultat le plus important est celui certainement d'une coopération et d'une solidarité inter-communale, ferment d'une volonté marquée d'un pays qui veut maintenir une vie sociale et culturelle.

Mais, l'écran de télévision, le divan du salon et, quelque part, la démission collective, sonnent le glas de cette expérience de ciné chez nous. Ciné au Pays de Langres, l'hiver prochain, risque fort de ne plus déployer son écran dans nos villages, on ne rame pas éternellement à contre courant. Nostalgie, nostalgie... quand on aime la vie... et c'est un bout de notre vie au Pays de Langres qui s'effiloche.

D. CAMBURET,
exploitant de Ciné au Pays de Langres.



Bureau des Sociétés - Hôtel de Ville
52200 LANGRES
Tél. (25) 85.00.68

91.9 Radio Pays de Langres

2 émissions
qui donnent la parole
aux gens du pays

rue Jean-Thabourot
52200 LANGRES
Tél. 25.87.65.60

« Midi Plateau »
Les mardis, 12 h 30-13 h
sont invités par Chantal
tous ceux
qui entreprennent

« Les gens
d'ici »
Les jeudis, 18 h 30-19 h
où s'expriment
les associations

